



Diplômés du doctorat de l'IEP de Paris,
de l'Habilitation à diriger des recherches et du Doctorat d'Etat
Promotion 2004

50 étudiants ont obtenu le **doctorat de l'IEP de Paris contre 39 en 2003**

- 7 en Histoire
- 9 en Sciences économiques (+ 4), dont 4 en démographie économique
- 8 en Sociologie
- 26 en Science politique (+ 7)

32 ont obtenu leur doctorat avec la mention Très honorable et les félicitations du jury à l'unanimité

- 14 avec la mention Très honorable et les félicitations du jury
- 4 avec la mention Très honorable

Le temps moyen de préparation des **thèses** est, pour les diplômés de l'année 2004, comme pour ceux de 2003, de 5 ans et demi.

7 personnes (contre 11 en 2003) ont obtenu l'**Habilitation à diriger des recherches**

- 2 en Histoire
- 2 en Sociologie
- 3 en Science politique

2 personnes ont obtenu le **Doctorat d'Etat**

- 1 en Histoire
- 1 en Science Politique



Les soutenances témoignent de la **poursuite de l'internationalisation** de l'Ecole doctorale :

- Sur 50 docteurs, 16 sont des étudiants internationaux ; ils sont originaires d'Algérie, Allemagne, de Belgique, du Brésil, du Canada, du Chili, de Chine, d'Egypte (pour 2 d'entre eux), d'Espagne, d'Indonésie, d'Italie, du Mexique, de Norvège, du Portugal et de Turquie et représentent 32 % des diplômés contre 25 % en 2003. 15 nationalités sont représentées contre 7 en 2003.
- Sur 7 personnes ayant obtenu l'Habilitation, on compte 2 « internationaux » : 1 Allemande et 1 Turque, soit 28 % des diplômés (pourcentage stable par rapport à 2003 : 27 %)

La composition des jurys traduit la même tendance puisque

- sur 208 **membres de jury** pour le **doctorat** on relève 53 personnalités exerçant à l'étranger au moment de la soutenance (**25 % des participants** contre 18 % en 2003). Leurs pays d'origine sont nombreux : Allemagne, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Espagne, Egypte, Etats Unis, Grèce, Italie, Maroc, Norvège, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume Uni, Russie et Suisse.
- Sur 39 membres de jury pour l'habilitation on relève 5 personnalités exerçant à l'étranger au moment de la soutenance (**13 % des participants** contre 7 % en 2003).